

INSTALLATION DES ADMINISTRATEURS DU CIAS DES VERSANTS D'AIME

L'an deux mil vingt-six, le 26 mai, le Conseil d'Administration, dûment convoqué le treize mai 2026, s'est réuni à Aime-la-Plagne, sous la Présidence de Rémy COUNIL.

Sylviane DUCHOSAL est désignée secrétaire de séance.

Présents :

Mesdames Michèle BARRIOZ, Anita BOISHARDY, Muriel CHENAL, Louise DUCHEMIN, Sylviane DUCHOSAL, Maryse FAVRE, Maryse MAIRONI, Sabine SELLINI, Claudie SILVESTRE
Messieurs Rémy COUNIL (Président), Jean-Marie KLEIN

Absents excusés :

Madame Brigitte BOIRARD, Monsieur Lucien SPIGARELLI

Date de publication : 02 juin 2026 au 02 août 2026

Monsieur le Président mentionne que le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) des Versants d'Aime a été créé par délibération du conseil communautaire de la Communauté de communes Les Versants d'Aime, suite à l'arrêté de création en date du 19 mars 2007.

Il rappelle que le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) porte et met en œuvre l'action sociale d'intérêt communautaire, notamment dans le cadre de la gestion d'un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) à l'échelle intercommunale.

Il précise que, conformément aux dispositions de l'article L.123-6 du Code de l'action sociale et des familles, le conseil d'administration du CIAS doit être composé, outre son président, d'un nombre égal de membres élus et de membres nommés.

Il fait état que, par délibération n°2026-061 en date du 29 avril 2026, le conseil communautaire a procédé à l'élection de six membres appelés à siéger au sein du conseil d'administration du CIAS à compter du 26 mai 2026.

Il convient de rappeler qu'un appel à candidatures a été lancé auprès des acteurs du champ social afin de procéder à la désignation des membres nommés et que, sur la base des propositions reçues, Monsieur le Président de la Communauté de communes, a procédé à la nomination de six membres parmi des personnes participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social sur le territoire intercommunal.

Conformément aux dispositions de l'article L.123-6 du Code de l'action sociale et des familles, figurent parmi les membres nommés :

- Un représentant des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions ;
- Un représentant des associations familiales, désigné sur proposition de l'Union départementale des associations familiales (UDAF) ;
- Un représentant des associations de retraités et de personnes âgées ;
- Un représentant des associations de personnes en situation de handicap.

Monsieur Rémy COUNIL, Président du CIAS des Versants d'Aime, procède à l'installation des membres du CIAS comme suit :

- 6 membres du Conseil d'administration désignés par le conseil communautaire :

1- Mme Brigitte BOIRARD

2- Mme Sylviane DUCHOSAL

3- Mme Maryse FAVRE

4- Mme Sabine SELLINI

5- Mme Claude SILVESTRE

6- M Lucien SPIGARELLI

- 6 membres du Conseil d'administration désignés parmi les personnes participant aux actions de prévention, d'animation ou de développement social, menées sur le territoire intercommunal :

1- Mme Michèle BARRIOZ - EAC

2- Mme Anita BOISHARDY – ADMR en qualité de représentante des associations familiales du département (association adhérente de l'UDAF)

3- Mme Muriel CHENAL - PASSERELLE en qualité de représentante des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions

4- Mme Louise DUCHEMIN – CPTS

5- Mme Maryse MAIRONI – APF France Handicap en qualité de représentant des associations de personnes handicapées du département.

6- M Jean-Marie KLEIN – France ALZHEIMER Savoie en qualité de représentants des associations de personnes âgées et retraités du département.

Ceci exposé,

Le Conseil d'Administration,

Après avoir délibéré,

- nombre de votants : 11

- nombre d'abstentions : 0
- nombre de suffrages exprimés : 11
- nombre de votes « pour » : 11
- nombre de votes « contre » : 0

APPROUVE l'installation des membres ci-dessus.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ LE 26 MAI 2026

Ont signé au registre tous les membres présents.

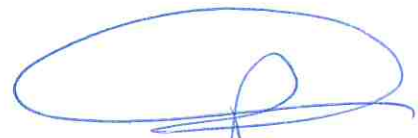
La secrétaire de séance,

Sylviane DUCHOSAL



Le Président,

Rémy COUNIL



C.I.A.S.
LE CHALET - BP 60
73212 AIME-LA-PLAGNE CEDEX

